



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 112003

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite interroger M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au sujet des accréditations officielles pour les associations de combat de coqs. Quelles démarches les associations de combat de coqs doivent-elles entreprendre pour recevoir votre accréditation officielle ? Il aimerait connaître la politique du Gouvernement envers cette tradition du Nord.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112003

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12640